

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

<b>Nombre de membres : 34</b>	
<b>Nombre de votants</b>	
<b>Présents</b>	<b>Procuration</b>
<b>26</b>	<b>1</b>

<b>Date de la convocation</b>
<b>5 février 2019</b>

<b>Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le</b> <b>21/02/2019</b>
--

<b>et publication le</b> <b>21/02/2019</b>
--

**L'an deux mille dix-neuf, le 14 février à 20 heures,**

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

**PRESENTS :** Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Michel Jan – Jean-Yves Le Guyader – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Alain Rolland – Jean-Paul Le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Claude Bernard – Eric Bréhin – Christian Jouan

Madame Réjane Boscher donne procuration à Monsieur Jean-Paul Le Boëdec

**Attribution d'une subvention en faveur de l'association  
« L'Outil en Main » de Saint-Nicolas-du-Pélem**

Le Président rappelle que l'association « L'Outil en Main » a pour but de faire découvrir les métiers manuels aux enfants de **9 à 14 ans**, grâce au concours d'anciens artisans et hommes de métier en retraite, désireux de transmettre leurs savoir-faire.

Cette association - loi 1901- adhère à l'union nationale des associations de L'Outil en Main et prône une méthode pédagogique spécifique : il n'y est pas question de professeur, d'animateur ou d'éducateur, seulement d'un « grand-père » ou d'une « grand-mère » qui apprend à un « petit-fils » ou une « petite-fille » comment tenir les outils, comment réaliser un objet avec patience, persévérance et application.

Pour l'exercice 2018/2019, l'association reconduit 6 ateliers thématiques : menuiserie, cuisine et pâtisserie, art plastique, art floral, couture et poterie. Ces ateliers se déroulent chaque mercredi après-midi de 14h30 à 16h30, hors période de vacances scolaires, à raison d'une moyenne de 3 enfants par atelier. Des sorties sont également proposées autour du thème de l'activité manuelle.

L'année dernière, ils étaient 11 enfants inscrits aux ateliers du mercredi (7 de St-Nicolas du Pélem, 2 de Plounévez- Quintin, 1 de Lanrivain et 1 de Kerpert) et 2 sorties pédagogiques avaient été organisées (Musée des Toiles à St Thelo avec atelier de tissage et Festival Poul Fetan, village d'autrefois avec fabrication à l'ancienne de beurre, de pain et de crêpes).

Cette année, ce sont 14 enfants qui participent à ces ateliers (10 en provenance de St-Nicolas du Pélem, 1 de Plounévez-Quintin, 1 de Lanrivain, 1 de Trémargat et 1 de Bon Repos sur Blavet). Deux sorties sont également prévues (une à la bibliothèque municipale de St-Brieuc pour un atelier de calligraphie et l'autre à définir).

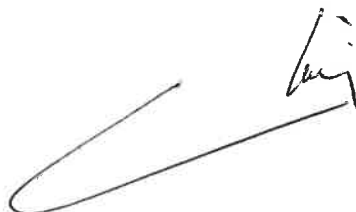
Afin de remplacer et acquérir le matériel nécessaire aux ateliers, l'association sollicite une subvention de 1500 € (contre 1500 € en 2017/2018, 1200 € en 2016/2017, 1500 € respectivement en 2015/2016, 2014/2015 et 2013/2014).

Considérant tout l'intérêt que représente cette dynamique, entre découverte des métiers manuels, transmission des savoir-faire, stimulation des acquis et valorisation de la relation intergénérationnelle, le Président propose de répondre favorablement à la demande de l'association « L'Outil en Main » de Saint Nicolas du Pélem.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Communautaire,  
A l'unanimité,

décide d'attribuer une subvention de 1500 € à l'association « L'Outil en Main » de Saint Nicolas du Pélem, au titre de l'exercice 2018/2019.

Le Président,  
Jean-Yves Philippe

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate scribble.